

La Lettre n°9 de

SOLIDARITE PAYSANS LORRAINE

Edito

Contradiction ou hypocrisie ?

La sécheresse de ces derniers mois a une nouvelle fois permis de constater que les pouvoirs publics et les acteurs du monde rural sont sensibilisés aux difficultés de trésorerie des agricultrices et de agriculteurs. Il n'est qu'à voir, par exemple, le courrier (du 16 novembre) du préfet aux maires des Vosges pour les alerter du « *risque de détresse* » chez leurs administrés paysans. Ou encore la création de cellules dédiées (Agri-sentinelles) au repérage des situations « à risque ». Ou encore la mise en place de service d'écoute et d'intervention. A n'en pas douter, notre société a bien pris conscience du danger de la situation et s'organise en sauveur.

Mais alors, comment faut-il interpréter les signaux qui laisseraient penser que cette même société veut écarter les plus faibles ? Je veux parler par exemple du remboursement des Taxes Intérieures de Consommation sur les Produits Energétiques dont le remboursement est refusé aux exploitants en Redressement Judiciaire. Je veux parler des courriers menaçants, remis par huissiers, pour des retards de paiements, et qui sont vécus par leurs destinataires comme des insultes.

Une société qui veut sauver sans arrêter de persécuter est-elle crédible ?

Monique DEVOILLE

L'entrée en hiver : un moment important pour les éleveurs

L'hiver, pour les éleveurs, c'est la période de l'année où les vaches ne sortent pas. Les bêtes sont affouragées matin et soir, paillées plusieurs fois par semaine, raclées plus souvent qu'en été. Et tout le monde est là : les reproductrices, mais aussi les élèves, les veaux, les bœufs, ...



De sorte que la charge de travail en bâtiment est importante, le rythme des journées en est fortement modifié. Tous les éleveurs ne vivent pas ce moment de la même façon :

Alain, éleveur laitier dans le canton de Vittel :

« J'appréhende toujours l'hiver. Il fait sombre, mon bâtiment est mal éclairé. Je passe beaucoup de temps dans le bâtiment et je vois moins de monde qu'en été. Et je ne vous raconte pas quand il faut dégeler les abreuvoirs ! Il faut prendre une grosse respiration et guetter les premiers signes du printemps. ! »

Thierry, éleveur laitier dans le canton de Rambervillers :

« L'hiver, c'est le moment de l'année où je peux prendre du temps pour faire autre chose : aller en formation, aller au bois par exemple. Le travail dans le bâtiment est régulier, il y a peu d'imprévus. Je prépare la mélangeuse la veille au soir. De sorte qu'entre 11h et 16h environ, je me sens libre. »

On le voit, les ressentis sont variables. Et si ces deux exemples (bien réels, sauf les prénoms qui ont été modifiés) sont diamétralement opposés, toutes les nuances existent. Les niveaux de confort de travail influencent bien sûr ces ressentis. Mais pas uniquement.

Dans tous les cas, l'hiver, avec ses jours courts et sa luminosité réduite, impacte notre humeur et notre dynamisme. A chacun de prendre conscience du degré d'influence de la saison sur ses propres aptitudes, et de trouver les moyens de compenser. A celui que l'isolement et l'enfermement de l'hiver effrayent, il conviendra de prendre du temps pour sortir des bâtiments, et continuer d'entretenir des relations humaines.

Gare aux accidents et aux frais bancaires

Ou comment un peu de vigilance sur ses comptes peut rapporter gros ...

STOP aux chèques rédigés en nombre et à l'avance

« Je ne pouvais pas payer en une seule fois, alors je leur ai fait 5 chèques de 1000 €, à tirer 1 par mois. J'ai fait confiance. Et puis ils ont tout encaissé la semaine dernière. La banque m'a appelé, ça me refait pleins de frais, et puis je risque d'être en interdit bancaire ».

Les accompagnateurs entendent fréquemment ce type de récit. Il suffit que la personne à qui les chèques ont été remis soit absente, ou distraite, pour que la catastrophe se produise. Et là il n'est plus question de confiance ou de méfiance, mais de frais (rejet de chèque, intervention) et de menace de se voir retirer le carnet de chèques.

D'où les conseils suivants :

- 1- **ne jamais laisser plusieurs chèques** à un créancier en espérant qu'ils seront encaissés de façon étalée dans le temps ;
- 2- proposer aux fournisseurs de faire des **virements par internet** : de cette façon, vous maîtrisez la date de virement, et vous êtes sûrs que le compte est suffisamment approvisionné.

Le mirage des Ouvertures de Crédit

« Les Ouvertures de Crédit, c'est bien pratique, ça permet de faire face à des dépenses imprévues même quand on n'a pas l'argent nécessaire sur le compte. » Jusque-là, à SP Lorraine, les accompagnateurs sont d'accord : une OC, ça simplifie la gestion de la trésorerie.

La critique commence quand on se demande combien coûte cette souplesse : de 4 à 17% selon les cas ! Lisez bien votre contrat, le taux est marqué dessus. On est souvent autour de 13%.

Au bout d'une année, quand l'OC n'a jamais été ramenée à 0, la facture d'intérêts peut être salée. Imaginez une OC de 20 000 €, utilisée en moyenne à 75%, avec un taux de 13% : l'OC vous aura coûté $20000 \times 75\% \times 13\% = 1950\text{€}$. Par comparaison, un prêt court terme de 20 000 € à 2,7% avec 150 € de dossier vous en aurait coûté : 690 €.

D'où les conseils suivants :

- 1- **bien demander le taux d'une OC** ;
- 2- ne pas utiliser pas l'OC en permanence ;
- 3- négocier un prêt court terme plutôt qu'une OC.

Prendre le temps de regarder ses comptes

Consulter ses comptes (sur internet ou sur papier), ça n'a jamais été l'activité favorite des paysans.

Et pourtant, ça peut éviter bien des frais bancaires. Il n'est pas rare de constater chez des personnes en difficulté des frais bancaires supérieurs à 3 ou 4 000 € par an.

D'où les conseils suivants :

1- faire le bilan : commencez par **faire le total de vos frais bancaires** de l'exercice précédent ; si c'est supérieur à 500 €, essayez d'en comprendre l'origine : rejet de chèques, ou frais d'OC.

2- **préférer les virements** aux chèques et aux prélèvements automatiques ; vous restez ainsi maîtres des sorties d'argent de votre compte.

3- **négocier** avec vos fournisseurs **des étalements de paiements** que vous pourrez tenir.



ON PARLE DE NOUS !

Plusieurs articles sont parus récemment dans des journaux et magazines à diffusion nationale. Ainsi :

- La Voix Biolactée (n°95 de septembre 2018),
 - Pèlerin (daté du 11 octobre 2018),
 - et Notre Temps (n°586 d'octobre 2018)
- ont consacré quelques pages au travail de Solidarité Paysans. Le grand public s'intéresse à la détresse des agriculteurs et à ce que nous pouvons leur apporter !

A NOTER : notre prochaine AG aura lieu le 28 février 2019 en Meuse

La prochaine Assemblée Générale se tiendra à Nançois-le-Grand. Nous serons en compagnie de Véronique LOUAZEL, salariée de Solidarité Paysans National, spécialisée dans la dimension psychosociale des accompagnements.

Une nouvelle salariée à SP Lorraine



Nous avons le plaisir d'accueillir Alix AMELIN, nouvelle accompagnatrice salariée à SP Lorraine. Alix nous vient du Loiret, où elle a suivi une licence en gestion durable des ressources agricoles. Après un passage chez les Bio des Pyrénées, et quelques mois de wwoofing aux USA, elle a démarré chez nous un premier CDD de 6 mois (du 15/10/18 au 15/04/19).

Rigoureuse, souriante et très motivée, Alix a rapidement pris son poste en main. Ses premières semaines de travail nous laissent penser que la greffe prend bien avec le reste de l'équipe. Nous lui souhaitons une bonne intégration en Lorraine !

Pour nous contacter :
03 29 35 33 17 / 06 74 71 04 85